

## La réhabilitation du patrimoine et le tourisme culturel

### Description de l'activité

L'ensemble du site est riche en éléments du patrimoine culturel.

Les remparts de Dinan sont une destination touristique importante. Ils ont fait l'objet de différents travaux de restauration et de mise en valeur (itinéraire lumière...). Dinan est labellisée « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». Des visites sont organisées toute l'année par l'office de tourisme.

Les moulins à marée implantés dans de nombreux bras de l'estuaire (on en compte plus d'une dizaine) sont une des richesses du patrimoine historique. La digue, la façade, la toiture et le mécanisme du moulin de Beauchet sont classés « Monuments historiques » par arrêté du 15 décembre 1986. Certains moulins sont des propriétés privées aménagées en logements, ou occupés pour d'autres usages (hangar agricole pour le moulin de Quinard...). Certains sont actuellement à l'état de ruines. On observe cependant en général au moins les traces des bassins de retenue.

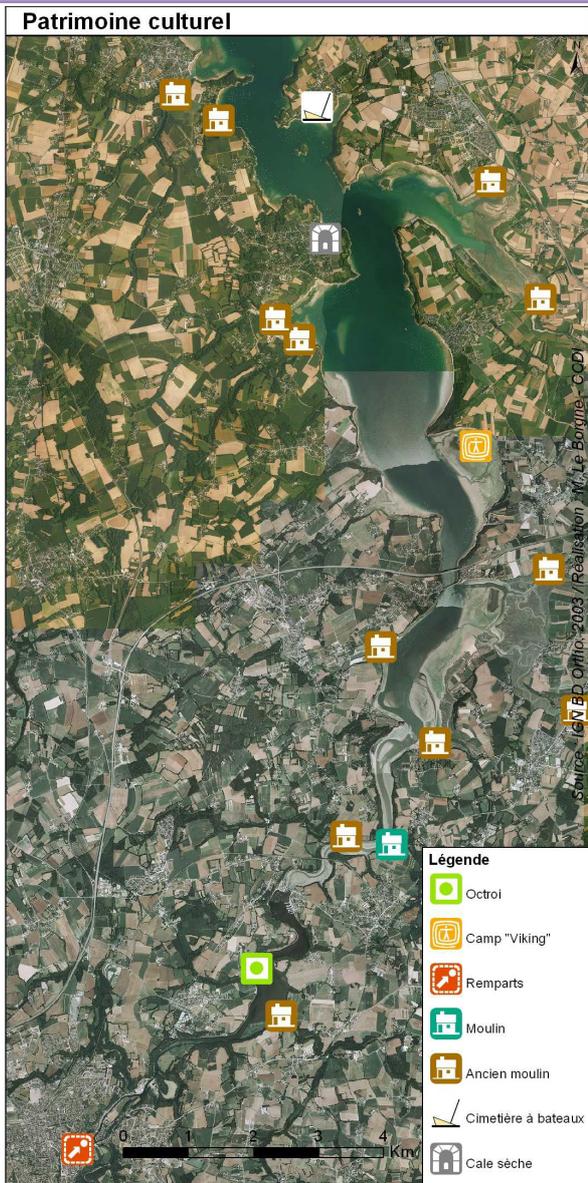
Le moulin du Prat a lui été intégralement restauré par la commune de la Vicomté-sur-Rance en vue d'une ouverture au public.



Les murets ou perrés des bords de Rance constituent également un petit patrimoine à préserver. La mise en œuvre du Contrat de Baie a permis de financer la restauration de ces perrés sur plusieurs communes.

Des chantiers de construction de navires traditionnels (Chaland de Rance...) sont organisés par les associations. La cale sèche en bois de La Landriais, monument historique, a été restaurée et inaugurée en 2008. La maison de l'Octroi à Saint-Samson, propriété de l'ICIRMON, a été restaurée et est occupée par un club de kayak. Le camp Viking, classé « monument historique » depuis le 13 août 1986, a fait l'objet de prospections archéologiques en 2009.

### Localisation dans le site



### Réglementation

Tous les travaux susceptibles de modifier l'état ou l'aspect d'un site classé sont soumis à autorisation, et à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

### Relation avec les habitats et les espèces

La réalisation de travaux de restauration peut être l'occasion d'intégrer des aménagements en faveur des espèces et des habitats.

Certains aménagements peuvent occasionner un dérangement important en phase travaux ou empiéter sur des habitats d'intérêt communautaire.

Certains aménagements peuvent détériorer les conditions d'accueil pour certaines espèces : dérangement par la fréquentation ou fermeture des accès, perte des anfractuosités, mise en lumière pour les chauves-souris, et occasionner la désertion du site par ces espèces.

### Orientations de gestion actuelles – tendances évolutives de l'activité

La mise en valeur de la tour de Penthièvre à Dinan est envisagée.